



___Collectif Christine Renon___

Pantin, le 31/01/2020

Objet : Lettre ouverte aux candidats aux élections municipales.

Le **collectif Christine Renon** est un collectif citoyen constitué d'enseignants/es, de parents d'élèves et de directeurs/trices d'écoles de Seine-Saint-Denis, comprenant de nombreux Pantinois. Afin que le suicide de Christine Renon, ainsi que les 58 autres suicides recensés dans l'Éducation nationale en 2018-2019 ne tombent pas dans l'oubli, nous avons décidé d'agir !

L'État a reconnu le 31 octobre 2019 le manque important de moyens alloués aux services publics en Seine-Saint-Denis, mais l'école est aussi l'affaire des mairies.

Le collectif Christine Renon interpelle les candidats aux élections municipales à Pantin afin de connaître leurs mesures en faveur de l'école.

Il est nécessaire d'établir un diagnostic sur les points d'amélioration qui redonneraient de l'oxygène aux équipes et leur permettraient enfin de se consacrer à leur métier : l'enseignement. Les réponses des différents candidats seront analysées et publiées, avant le premier tour des élections municipales. Un suivi des engagements sera ensuite réalisé.

L'école publique forme les citoyens de demain. Comment comptez-vous la valoriser ?

Pour l'école à Pantin, les pistes d'amélioration dans le cadre de la politique municipale

Les bâtiments et la sécurité :

Êtes-vous prêt à mettre en place un plan d'investissement pour améliorer les locaux ?

Quelles solutions proposez-vous pour répondre aux problèmes de sureffectifs ?

Quelles sont vos mesures pour assurer la sécurité aux abords des écoles ?

L'équipement :

Vous engagez-vous à améliorer l'équipement informatique dans les écoles, un outil de travail indispensable pour les enseignants ?

Quelles sont vos propositions pour étoffer et valoriser le matériel pédagogique dans les écoles ?

L'animation sur le temps périscolaire :

Comment pouvez-vous pallier les difficultés liées à la pause méridienne (notamment le manque chronique de personnel) ?

Quelles sont vos mesures pour améliorer le contenu du périscolaire, en garantissant des effectifs satisfaisants, des équipes stables et des animateurs formés ?

Quels sont vos engagements pour garantir un périscolaire de qualité et accessible à tous, en faveur d'une éducation populaire ambitieuse ?

Les ATSEM :

Allez-vous renforcer les équipes existantes ?

Allez-vous dégager les ATSEM des tâches de nettoyage, pour leur permettre d'être plus présentes en classe, et confier le ménage à des agents municipaux spécialisés ?

Le management des équipes :

Allez-vous créer un pôle de remplacement pour soutenir les équipes en difficulté, ATSEM et animateurs compris (comme d'autres villes aux alentours) ?

Pouvez-vous garantir aux agents municipaux une meilleure visibilité sur leur affectation, remise en question chaque année ?

Envisagez-vous de créer un poste de médiateur municipal chargé de résoudre les situations de conflit aigu ?

Comment comptez-vous reconstruire les relations entre la mairie et le personnel des écoles afin de travailler ensemble dans un esprit apaisé ?

En tant que candidat, êtes-vous prêt à soutenir et à vous mobiliser, auprès des directeurs/trices des écoles de Pantin, pour obtenir auprès de l'Académie de Créteil :

- Du temps de décharge supplémentaire pour les enseignants directeurs et directrices d'école ;
- Un inspecteur de l'Éducation nationale pérenne à Pantin, dès la rentrée 2020 ;
- La création de postes d'aide à la direction pour toutes les écoles, afin de soulager les directeurs/trices dans leurs multiples tâches, notamment administratives ;
- Le développement d'une réelle médecine du travail préventive, à la hauteur des besoins, interne à l'Éducation nationale, pour le personnel ;
- La création de postes de psychologues scolaires ;
- Une réelle médecine scolaire pour nos enfants ;
- Des postes de titulaires à la hauteur des besoins, notamment d'enseignants, d'AESH et de personnel d'éducation (certaines écoles ayant la taille de petits collèges) ;
- La fin de l'usage massif de contractuels et/ou de vacataires non titulaires du CRPE, non formés et sans aucune expérience ;
- Le respect de la souveraineté du conseil des maîtresses et des maîtres, et de ses décisions, ainsi que le respect de la liberté pédagogique ;
- Des moyens matériels supplémentaires pour tous les degrés de l'Éducation nationale.

**Nous sommes déterminés à défendre une école publique digne et respectueuse
des besoins de nos enfants, de leurs enseignants et des directeurs/trices.**

Collectif Christine Renon

Mail : collectif.pantin@gmail.com